



Coller ici
ou joindre à l'email
votre photo

DOSSIER DE CANDIDATURE ATTACHÉ DE RECHERCHE CLINIQUE

CYCLE 2018/2019

CAMPUS CHOISI : Paris Lyon

PRÉ-REQUIS

- Bac+4 scientifique
ou Visiteur Médical avec 3 ans d'expérience
ou BTS/DUT Analyses Biologiques
ou Infirmier avec 3 ans d'expérience
- Bon niveau d'anglais

ADMISSION

Sélection des candidats sur dossier de candidature,
entretien et test d'anglais

À CE DOSSIER DOIVENT ÊTRE JOINTS :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- les photocopies de vos diplômes
- une photocopie du permis de conduire

Lors de l'entretien, le candidat doit apporter les
originaux de ses diplômes.

À l'issue de la sélection, le résultat de l'entretien
vous sera notifié par e-mail.

État civil

NOM : NOM de jeune fille :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-Mail : Téléphone :

Nationalité :

Renseignements complémentaires

Possédez-vous le permis de conduire B ? Oui Non

Langues pratiquées (préciser le niveau) :

Langue 1 : Niveau : Langue 2 : Niveau :

Êtes-vous en poste ? Oui Non

Entreprise : Poste :

Quels sont pour vous les 3 plus grands avantages du métier d'ARC ?

1.

2.

3.

Quel est pour vous l'inconvénient principal lié à ce métier ?

Comment avez-vous connu SUP SANTÉ ?

- Par Internet Par votre formation, précisez :
- Par un laboratoire, précisez :
- Autres, précisez :

Dates de début de cycle

1^{ère} session : octobre 2018 (Paris/Lyon)

2^{ème} session : janvier 2019 (Paris)

3^{ème} session : avril 2019 (Paris/Lyon)

Frais de formation

Tarif de la formation : 4 000 €

Après accord du candidat et de la Direction de SUP SANTÉ, le règlement doit être effectué comme suit :

- 600 € à l'inscription
- 50% au plus tard, le premier jour de la session
- le solde 1 mois après la rentrée

Possibilité d'échelonnement en plusieurs fois sans frais.

Conditions générales d'inscription

Confidentialité

Toutes les informations contenues dans ce dossier de candidature sont strictement confidentielles et ne peuvent être communiquées sans l'accord du candidat.

De plus, conformément aux dispositions de la loi 78-17 "informatique, fichiers, et libertés", le candidat conserve la possibilité d'accéder à tout moment à ces informations et de les rectifier si nécessaire.

Règlement

Le règlement doit être impérativement effectué aux dates fixées au préalable. Tout retard de règlement pourrait entraîner l'exclusion de l'étudiant. Toute scolarité commencée est intégralement due.

Désistement

En cas de désistement justifié et notifié par lettre recommandée au plus tard 15 jours avant le début de la scolarité, 300 € sur les 600 € versés sont remboursés à l'étudiant. Passé ce délai, la totalité des frais de formation reste due à SUP SANTÉ.

Dossier à renvoyer complété par e-mail à :

SUP SANTÉ - CAMPUS PARIS

Julie RÉVILLION

01 53 92 03 46

École Préparatoire à la Profession d'ARC

23, rue Cortambert- 75116 PARIS

jrevillion@supsante.com

SUP SANTÉ - CAMPUS LYON

Lina Marie EL ANDALOUSSI

04 72 14 81 63

École Préparatoire à la Profession d'ARC

38, rue Henry GORJUS - 69004 LYON

lmelandaloussi@supsante.com